

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : QE 10.06.2025 - Réaménagement avenue du Scheutbosch
T. 02/600.49.62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Monsieur Didier-Charles Van Merris
Conseiller communal
Avenue des Tamaris, 2 bte 2

1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 11/09/2025

Objet : votre interpellation transformée en séance du 10/06/2025 en question écrite, relative au réaménagement avenue du Scheutbosch.

Monsieur le Conseiller communal,

Vous trouverez ci-dessous les réponses à votre interpellation transformée en séance du 10/06/2025 en question écrite, relative au réaménagement de l'avenue du Scheutbosch.

Le réaménagement de l'avenue du Scheutbosch n'est pas simplement opportun, il est indispensable. Nous parlons ici d'un axe où les trottoirs étaient dégradés, inégaux, dangereux, et où aucun aménagement cyclable n'existait. Une voirie où traverser relevait du parcours d'obstacles pour une personne à mobilité réduite, un parent avec une poussette, ou un enfant allant à l'école. Et pourtant, ce projet semble aujourd'hui susciter des doutes, alors même qu'il a été initié sous la majorité MR - CDH - Ecolo, à laquelle votre parti politique appartenait, Monsieur le Conseiller. Il est donc un exemple concret de continuité politique sur un enjeu essentiel : la sécurité et l'accessibilité

Le projet comprend :

- La reconstruction complète des trottoirs, accessibles aux PMR
- La création de pistes cyclables ;
- La réduction de la voirie pour ralentir la circulation ;
- L'ajout de mobilier urbain, de végétation, d'un éclairage public moderne, et d'aménagements pour les cyclistes, y compris les vélos cargo ;
- Une gestion durable des eaux pluviales.

Nous ne réaménageons pas cette avenue pour le plaisir de dépenser de l'argent. Nous le faisons parce que laisser cette voirie en l'état aurait été un abandon pur et simple des habitants. Ce sont les enfants qui marchent sur le bord d'une route sans trottoirs sûrs, les PMR qui doivent zigzaguer entre les obstacles, les cyclistes qui roulent sur la chaussée faute d'infrastructures. Voilà la réalité.

Le budget - plus d'un million d'euros - est largement subventionné à hauteur de 600.000 € par la Région. Ce n'est donc pas un luxe, mais un investissement stratégique et financé, validé par nos partenaires régionaux. Le solde est couvert par emprunt dans le cadre du Plan Triennal d'investissements. C'est un projet structuré, réfléchi, et non une dépense hasardeuse.

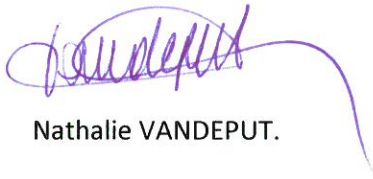
Quant aux travaux, oui, ils ont un impact. Mais ce sont des désagréments temporaires pour un bénéfice durable : des trottoirs accessibles, une voirie sécurisée, un cadre de vie plus agréable. Un plan

de circulation a été mis en place, les riverains informés, et nos équipes techniques suivent le chantier au quotidien.

Alors oui, l'Avenue du Scheutbosch a été priorisée. Parce qu'elle en avait objectivement besoin, parce qu'elle est située en zone résidentielle, et parce que nous refusons de faire passer la sécurité et l'accessibilité après la polémique politique.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire f.f.,



Nathalie VANDEPUT.

Le Bourgmestre f.f.,



Amet GJANAJ.

Madame la Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevins,
Chers collègues,

Je souhaite interpeller le Collège au sujet des travaux de réaménagement de l'Avenue du Scheutbosch, dont l'annonce officielle indique un budget de 1.083.507,13 euros et une durée estimée de mars à l'automne 2025.

Si l'amélioration des infrastructures communales est une nécessité, ce projet soulève plusieurs interrogations majeures, notamment au regard de la situation budgétaire actuelle de notre commune. Dès lors, je souhaiterais obtenir des clarifications sur les points suivants :

1) En quoi consistent précisément ces travaux ?

- Quel est leur périmètre exact et quels types d'aménagements sont prévus ?
- Quels objectifs concrets vise-t-on à atteindre avec ce réaménagement (sécurité, mobilité, environnement, embellissement, etc.) ?

2) Pourquoi cette rue en particulier a-t-elle été priorisée ?

- D'autres axes de Molenbeek nécessitent également des interventions urgentes. Quels critères ont conduit à sélectionner l'Avenue du Scheutbosch pour un investissement d'un tel montant ?
- Une étude d'impact ou un rapport sur l'état de cette voirie a-t-il été réalisé pour justifier ce choix ?

3) Justification budgétaire

- Dans un contexte financier où chaque dépense doit être optimisée, comment justifie-t-on une enveloppe dépassant 1 million d'euros pour ce projet ?
- Y a-t-il eu une analyse coût-bénéfice démontrant l'urgence et la rentabilité de ces travaux pour la collectivité ?

4) Mesures pour atténuer l'impact des travaux sur les riverains

- Ces travaux, s'étalant sur plus de six mois, risquent d'affecter fortement la mobilité et la vie des habitants et commerçants du quartier.
- Quelles solutions sont prévues pour minimiser les nuisances et garantir l'accessibilité ?
- Un plan de circulation temporaire sera-t-il mis en place ?
- Des compensations ou des mesures d'accompagnement sont-elles envisagées pour les riverains et commerçants impactés ?

Au vu des sommes engagées et des conséquences potentielles sur les habitants, il est impératif d'apporter des réponses précises et de s'assurer que ces travaux correspondent à une véritable priorité pour notre commune.

Dans l'attente de vos éclaircissements, je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Didier VAN MERRIS

Conseiller communal